

Le Mérydien

Le mensuel d'information des Mérysiens

N°177 · novembre 2024



14 & 15 DÉCEMBRE

Noël magique au château !



ENFANCE JEUNESSE
Contes et mélodies
envoûtantes / p.5



ACTION SOCIALE
Goûter de Noël pour les
seniors et réveillon solidaire
/ p.5

*Méry
Christmas,
demandez
le programme !*

p.6&7



TAXE FONCIÈRE
La Mairie vous répond
/ p.11



THÉÂTRE
La Comtesse d'Escarbagnas
à La Luciole / p.12



1



2

1. Nach en concert ouvre la saison à La Luciole. **28 septembre**
2. Madame Monsieur en concert à La Luciole. **11 octobre**



3



4



5



6



7



8

3. À l'Intemporelle, Journée mondiale du refus de la misère organisée par ATD Quart Monde. **12 octobre**

4 & 6. Accueil des nouveaux Mérysiens au château. **28 septembre**

5. Voyage de nos seniors en Alsace. **Du 12 au 19 octobre**

7 & 8. 180 Mérysiens au Festival international du cirque de Domont. **5 octobre**



9

9. Pour la 36^e édition de La Grande lessive, l'école Jean Jaurès expose les œuvres des enfants. **17 octobre**

Vers un éclairage public sobre et intelligent



Depuis le 4 novembre, l'éclairage public est de nouveau allumé toute la nuit à Méry.

Fin 2022, nous avons éteint l'éclairage aux heures creuses de la nuit en raison de la hausse vertigineuse du prix de l'électricité liée à la guerre en Ukraine. L'éclairage

représente 40 % de notre facture totale d'électricité, il était donc indispensable d'éviter de laisser partir l'argent public en fumée. Cette décision, approuvée à 76 % par les Mérysiens ayant répondu à notre sondage, a permis de substantielles économies pour nos budgets 2023 et 2024.

Mais vous étiez nombreux à exprimer un sentiment d'insécurité lié à la ville plongée dans le noir et à souhaiter retrouver la lumière. Même si les statistiques de la Gendarmerie démontrent que l'extinction de l'éclairage ne s'est traduite par aucune augmentation de la délinquance, nous avons souhaité vous rendre l'éclairage, aidés en cela par le retour à des tarifs d'électricité beaucoup plus soutenables.

Mais nous ne nous contentons pas d'appuyer sur un interrupteur !

Il reste la nécessité de maintenir nos efforts de réduction des consommations d'électricité, pour préserver notre budget et réduire notre empreinte carbone : moins d'énergie consommée, même « décarbonée » comme l'électricité, c'est bon pour la planète et pour la préservation de la biodiversité animale par la diminution de la pollution lumineuse.

En 2025, nous lancerons un vaste projet de rénovation de notre éclairage public. Avec le passage en LED de nos 1380 points lumineux (dont 20 % déjà en LED), nous réaliserons 55 % d'économies sur l'éclairage public. Avec la mise en œuvre d'une technologie d'éclairage « intelligent », nous pourrions piloter l'intensité de notre éclairage pour la diminuer aux heures creuses de la nuit, sans être obligés de « faire le noir ».

Un investissement très important pour Méry (1,4 M€) mais qui, en sept années, sera remboursé par les économies réalisées et permettra aux Mérysiens de bénéficier d'un éclairage à toute heure du jour et de la nuit.

Pierre-Édouard EON

Maire de Méry-sur-Oise
Vice-président du Conseil
départemental du Val d'Oise



Boulangerie à la gare ? C'est parti !

Le 9 octobre, **Pierre-Édouard Eon**, Maire de notre commune, a signé avec **Rémi Basse**, président de **Baguette M**, et son associé **Alexandre Dubois**, une convention autorisant l'ouverture d'ici la fin de l'année d'une boulangerie dans la gare de Méry. Des boulangeries **Baguette M** ont déjà ouvert à Chambly, dans la gare de Presles et à la marina de L'Isle-Adam.

Ouverte tous les jours de 7 h à 20 h (le dimanche de 8 h à 14 h), la boulangerie proposera tous types de pains et viennoiseries cuits sur place, pâtisseries, mais aussi un service traiteur, des plats chauds, des formules petit-déjeuner et déjeuner... À emporter ou à consommer sur place sur la terrasse extérieure !



LE CHIFFRE DU MOIS

5

Si l'on en croit les statistiques professionnelles, c'est le nombre de boulangeries que devrait compter Méry (une pour 2000 habitants). Il n'en restait pourtant plus qu'une, en centre-ville, jusqu'à sa fermeture définitive cet été... La Municipalité travaille à rouvrir aussi la boulangerie de centre-ville au plus vite.



Conseil municipal des jeunes

Tu aimes ta ville ?

Deviens conseiller municipal jeune !



Votre enfant est scolarisé à Méry en CM1, CM2 ou 6^e ? Il a envie d'agir pour sa ville ? Il peut se présenter à l'élection du Conseil Municipal des Jeunes Mérysiens (le CMJM) en déposant sa candidature jusqu'au 22 novembre auprès des animateurs de la pause méridienne de son école ou du collège.

Le CMJM est composé de 14 conseillers municipaux : 1 CM1 et 1 CM2 (un binôme fille-garçon) par école (10 élus) et 4 collégiens de 6^e (deux binômes fille-garçon). Les conseillers sont élus pour un mandat de deux ans par l'ensemble des élèves de CM1/CM2 ou 6^e de leur école ou du collège.

Le CMJM permet un apprentissage vivant de la citoyenneté en familiarisant les jeunes conseillers aux institutions et processus démocratiques, à l'organisation de la commune et à l'élaboration de projets d'intérêt général. Accompagnés par le coordinateur Jeunesse de la Ville, ils se réunissent régulièrement pour imaginer, valider et mettre en place les actions qu'ils proposent en faveur des Mérysiens, les jeunes mais pas que !

Renseignements auprès de Brice Bioche, coordinateur Jeunesse, au 06 10 43 58 35 ou cmjm@merysuroise.fr

Inscriptions au centre de loisirs

Pour les vacances de vos enfants au centre de loisirs, merci de bien noter les dates d'inscriptions :

Vacances de Noël
(du 23 décembre au 3 janvier)

Attention, le centre de loisirs sera fermé du 25 décembre au 1^{er} janvier

Inscriptions du 9 novembre au 1^{er} décembre

Vacances d'hiver (du 17 au 28 février)

Inscriptions du 11 au 26 janvier

Vacances de printemps (du 14 au 25 avril)

Attention, le centre de loisirs sera fermé le lundi 21 avril

Inscriptions du 8 au 23 mars

Vacances d'été (du 7 juillet au 29 août)

Attention, le centre de loisirs sera fermé le lundi 14 juillet et le vendredi 15 août

Inscriptions du 10 mai au 15 juin

RECRUTEMENT

Recherche services civiques pour nos écoles

Plusieurs écoles de Méry sont à la recherche de jeunes volontaires pour accompagner les élèves dans leur parcours scolaire, dans le cadre d'un service civique d'au moins six mois.

Si vous partagez les valeurs du service civique et que les domaines de l'enseignement, de l'animation et de l'accompagnement des enfants vous intéressent, envoyez votre candidature à l'école de votre choix.



BIENVENUE

La santé au naturel

La réflexologie est une technique qui permet, par la stimulation des zones réflexes situées aux extrémités du corps (pieds, mains, oreilles, tête), de soulager les tensions et d'aider l'organisme à se régénérer et se rééquilibrer naturellement. Elle traite les problèmes de sommeil, digestion, gestion du stress, maux de tête...

Vanessa Reltgen, réflexologue certifiée RNCP, vous accueille dans son cabinet du lundi au samedi toute la journée.

142 boulevard du Père J. Wresinski. RDV par téléphone au 07 67 06 27 28 ou

<https://calendly.com/vanessareltgen>, [vanessareltgen.wixsite.com/vanessa-reltgen-ei](https://www.vanessareltgen.wixsite.com/vanessa-reltgen-ei).



RETOUR EN IMAGES 31 OCTOBRE



Les Infantines : histoires et gribouillis

Les tout-petits à partir de 18 mois sont invités à venir écouter l'histoire du **Loup et de la mésange**, qui prendra vie sur un tapis grâce à des marionnettes en tissu. Dans un second temps, ils pourront donner libre cours à leur imagination en dessinant avec leurs parents.

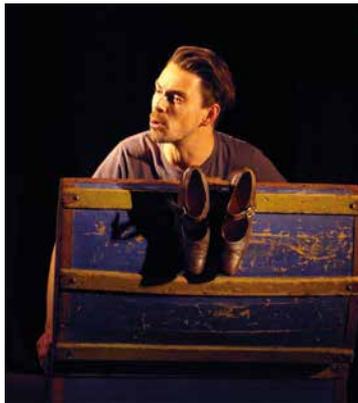
Samedi 7 décembre à 10 h 30 à la Médiathèque.

Places limitées, accès libre sur réservation aux adhérents de la Médiathèque : 01 30 36 40 58.



Contes et mélodies fantastiques

Samedi 23 novembre, La Luciole ouvre ses portes aux tout jeunes spectateurs pour deux contes interprétés par les comédiens du **Théâtre de la vallée**.



Bric à brac

Tout débute par un son... Au fil du spectacle, les sons associés à des objets se multiplient, se télescopent, se marient... Liés les uns aux autres, ils deviennent mélodie. La rencontre des images et de la musique compose un univers original autour de **Bruno Bianchi**, véritable homme-orchestre.

Samedi 23 novembre, 10 h et 11 h 30, à partir de 9 mois. Durée : 25 minutes. Tarif : 3 €

Les contes de la rue Broca

La rue Broca n'est pas une rue comme les autres... Dans l'épicerie de Monsieur Saïd, les enfants attendent impatiemment la venue de Monsieur Pierre, grand connaisseur d'histoires. Et pas n'importe quelles histoires ! Les histoires de la rue Broca, où il se passe des choses bien étranges : les sorcières hantent les placards à balais, d'autres voudraient bien manger des petites filles, les chaussures sont amoureuses...

Samedi 23 novembre, 17 h, à partir de 5 ans. Durée : 40 minutes. Tarif : 3 €

Ça bouge dans les bibliothèques

Les bibliothèques de Butry et Valmondois ayant rejoint le réseau de la médiathèque d'Auvers, nos lecteurs n'y ont désormais plus accès. Il est en revanche toujours possible d'emprunter gratuitement à Mériel et Frépillon quatre livres, deux CD, deux revues par lecteur et deux DVD par famille, pour une durée de trois semaines.



Goûter de Noël et colis gourmands pour les aînés

Les Mérysiennes et Mérysiens de plus de 70 ans (sans condition d'âge pour le conjoint) sont conviés au traditionnel goûter-spectacle de Noël offert par le CCAS, le dimanche 8 décembre à 14 h, à La Luciole.

Les colis de Noël seront distribués à La Luciole, sur présentation du bon de retrait, lundi 16 de 10 h à 16 h et mardi 17 décembre, de 10 h à 12 h.

Si vous n'avez pas reçu votre invitation et votre bon pour le colis ou si vous êtes dans l'impossibilité de retirer ou faire retirer votre colis, contactez le CCAS au 01 30 36 23 25.



Ne restez pas seul pour le réveillon du Jour de l'An

Le CCAS propose aux personnes ou couples isolés le 31 décembre de partager un joyeux réveillon du Nouvel An à l'Intemporelle. Au programme, à partir de 20 h 30 : repas de fête, soirée dansante et animations jusqu'au bout de la nuit ou presque ! Les personnes ne disposant pas de moyen de transport ou ne souhaitant pas conduire ce soir-là peuvent être prises en charge et ramenées à domicile sur simple demande.

Tarif Méryisien : 50 €, tarif hors Méry : 100 €. Inscriptions avant le 17 décembre au 01 30 36 23 00.

Repas annuel de l'Amicale des Anciens Combattants

L'association convie ses membres et ceux qui ne le sont pas à son repas annuel qui aura lieu **le dimanche 24 novembre à partir de 12 h à l'Intemporelle**. Au programme : spectacle, animation musicale et après-midi dansant.

Participation : 43 € (adhérent), 50 € (non adhérent). Sur réservation jusqu'au 20 novembre. Renseignements au 06 13 59 12 18.

Méry 14 & 15 décembre

Christmas

En décembre, notre château revêtira son habit de lumière pour vous accueillir pour un week-end de fête en famille. Au programme de Méry Christmas : chœurs de Noël, sculpture sur glace, contes et lectures, marché de Noël, concert... Et bien sûr, le féérique grand spectacle lumineux et le feu d'artifice de Noël toujours aussi magique !

MARCHÉ DE NOËL

Produits festifs, créations originales pour vos fêtes de fin d'année : champagne, saumon fumé, confitures, thé, miel, vin, bijoux, cosmétiques, accessoires personnalisés... Une trentaine d'artisans et commerçants vous donnent rendez-vous dans la cour d'honneur du château.

TOUT LE WEEK-END

CONTES POUR LES PETITS

Par la Médiathèque
À 15 h et 16 h,
salon Degas

MAQUILLAGE FANTAISIE

Par une maquilleuse professionnelle
À partir de 3 ans

ATELIER CRÉATION VÉGÉTALE

Par Bulle de Pétale

POUR LES PETITES FAIMS

Crêpes, gaufres, chichis, donuts, biscuits de Noël, vin chaud...

Sans oublier les dégustations sur les stands du marché de Noël !

LECTURES DE NOËL

Par la Médiathèque
De 14 h à 16 h, salon Degas

JEUX DE SOCIÉTÉ

Animés par l'association
La Boussole

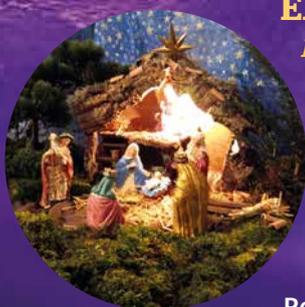
ANIMATION PHOTO

N'oubliez pas de venir vous prendre en photo en famille ou entre amis devant notre décor spécial Noël !

EXPOSITION DE CRÈCHES DE NOËL

Par l'Association des Amis de Saint-Denis

En continu église Saint-Denis



EXPOSEZ VOTRE CRÈCHE !

En bois, en pierre, en terre cuite, en tissu... chaque crèche est unique car elle raconte une histoire, celle de la personne qui l'a réalisée. N'hésitez pas à exposer la vôtre ! Proposée par l'association des Amis de Saint-Denis, l'exposition des crèches du monde, très originale, est ouverte à tous.

Tout le week-end, les bénévoles de l'association accueillent les visiteurs à l'église et surveillent les crèches. Installation des crèches le samedi 14 décembre à partir de 8 h. Reprise le dimanche 15 décembre à partir de 18 h 30. Renseignements : Marie-Agnès Gillard au 06 10 05 33 28.

**Samedi 14
de 14 h à 19 h**

SCULPTURE SUR GLACE

À partir de 14 h, parvis du château

CHŒURS DE NOËL

Concerts de la chorale Plena Voce
et des élèves de l'École de musique

À 16 h, église Saint-Denis

**GRAND
SPECTACLE
LUMINEUX**

« Gardiens
des Rêves »

Par la compagnie Zizanie

À 17 h, parvis
du château

**FEU
D'ARTIFICE
DE NOËL**

Avec une surprise !

À 18 h 30, face aux
bassins du parc

**Dimanche 15
de 10 h à 18 h**

En présence du Père Noël en
personne le dimanche après-midi

**LES LUTINS
DU TERRIBLE
PÈRE NOËL**

Par les Enfants Sauvages

Si vous avez du mal à les
trouver, levez les yeux !

Dans l'après-midi

**INITIATION À LA
SCULPTURE SUR GLACE**

À partir de 14 h

GRAND ORCHESTRE DE JAZZ

Par l'Harmonie Big Band de Franconville
à 14 h 30 et 15 h 30, parvis du château

**LETTRE
AU PÈRE NOËL**

Glisse ta lettre dans la grande boîte
aux lettres illuminée située devant
la mairie. Le facteur se chargera
de la transmettre. Pas besoin de
timbre pour qu'elle arrive jusqu'au
pays du Père Noël, mais n'oublie pas
d'indiquer ton adresse afin
qu'il puisse te répondre...

Du 4 au 23 décembre



**ET AUSSI
POUR LES FÊTES**

Places
limitées,
réservez vite
vos billets !



**GRAND CONCERT
DE NOËL**

It's a small world 2

Pour petits et grands
Offert par la Ville aux Mérysiens

Vendredi 20 décembre
à 19 h à La Luciole

Tarif famille
2,50 €
pour tous !

NOTRE SÉLECTION DE FILMS DE NOËL



Mercredi 18 à 15 h
Samedi 21 à 14 h 30



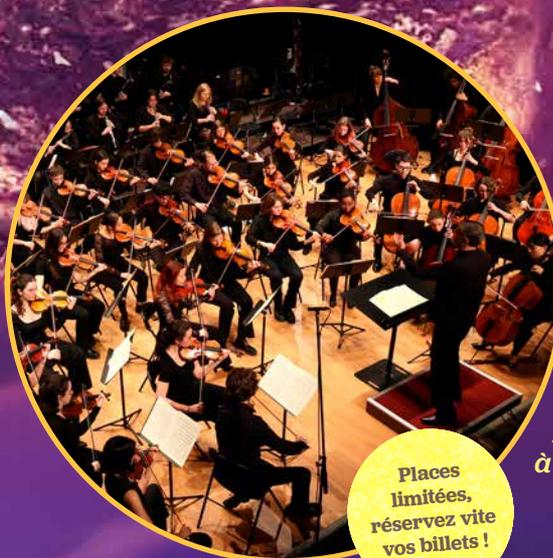
Mercredi 18 à 18 h 15
Samedi 21 à 20 h 30



Vendredi 3 janvier
à 14 h 30
Samedi 4 à 17 h 30



Vendredi 3 à 20 h 30
Samedi 4 à 14 h 30
Mardi 7 à 18 h 15



Places
limitées,
réservez vite
vos billets !

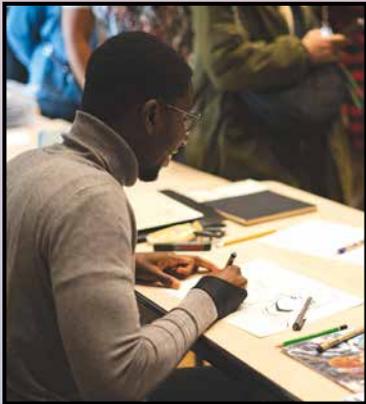
**LE GRAND
CONCERT
DU NOUVEL AN**

Orchestre symphonique
du Conservatoire
régional de Cergy

Dimanche 19 janvier
à 17 h à La Luciole

3^E FESTIVAL DU MANGA ET DE LA CULTURE JAPONAISE

5 OCTOBRE



La rue de Villiers Adam fait peau neuve...

Après le remplacement de la canalisation d'eau potable par le SEDIF en septembre, la Ville a procédé en octobre à la rénovation complète de la chaussée et des trottoirs de la rue de Villiers Adam qui en avait bien besoin !

Coût des travaux : 132 000 €



... la rue de la Colonne aussi

En octobre, d'importants travaux de rénovation de la rue de la Colonne, entre le chemin des Bœufs et le hameau de la Haute Borne, ont été réalisés. La chaussée a été élargie de 60 cm et le tapis de roulement, très dégradé, a été refait à neuf. Au carrefour avec le chemin des Bœufs, un aménagement sécuritaire a été réalisé avec le marquage au sol d'un rond-point et l'installation de panneaux « Cédez le passage » aux trois entrées pour casser la vitesse des automobilistes sur les grandes lignes droites.



Coût des travaux : 204 000 €

La nouvelle école sort de terre

Les travaux de construction de la nouvelle école Pablo Neruda progressent au rythme prévu et l'implantation des futurs bâtiments devient désormais visible : les réseaux enterrés ont été posés, la dalle du rez-de-chaussée a été coulée, les murs de



l'école maternelle et de l'espace de restauration montent petit à petit... Quant au chantier de construction des 62 logements sociaux, il s'apprête à démarrer après le comblement des carrières réalisé cet été.

Aménagement paysager au rond-point de La Luciole

À la demande de la Ville, le SIAVOS a réalisé des travaux de transformation du bassin d'eaux pluviales au rond-point de La Luciole. Après la pose de réservoirs enterrés et le comblement du bassin, l'entreprise paysagiste mérysiennne **Les Jardins du Vexin** a réalisé un aménagement paysager sur l'ancien bassin et à côté du transformateur électrique, avec en vedettes dix oliviers fournis par les **Pépinières Poulain** de Méry.

Coût des travaux : pour le SIAVOS 55 000 €, pour la ville 23 000 €



Mobilité électrique

Courant novembre, la **Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts** a installé, sur les parkings de la Poste et de La Luciole, deux nouvelles bornes permettant chacune la recharge simultanée de deux véhicules électriques. Leur mise en service est prévue début 2025.

ENVIRONNEMENT

Au cimetière aussi, adoptez le tri sélectif

Pour favoriser le traitement des déchets recyclables, le tri sélectif est aujourd'hui pratiqué par tous les foyers. Pour compléter le bac grenat déjà disponible et permettre le tri sélectif au cimetière, Tri Action a installé un bac jaune destiné à la collecte de tous les emballages. Il a également mis en place deux composteurs au cimetière où vous pouvez jeter feuilles mortes, fleurs fanées, compositions florales, plantes avec leur motte de terre, mauvaises herbes...

Le compostage contribuera à réduire les transports de déchets et le compost ainsi produit sera utilisé sur place.



Les infos de Tri Action

● La déchèterie passe aux horaires d'hiver

Du 1^{er} octobre au 31 mars, la déchèterie de Bessancourt est ouverte de 10 h à 18 h tous les jours, sauf le mercredi (de 8 h à 18 h).

● Deuxième container à déchets verts

Pour donner suite à de nombreuses demandes, si vous êtes propriétaire d'une maison avec un jardin de plus de 1 000 m², vous pouvez désormais obtenir de Tri Action un deuxième container à déchets verts. Rappelons que les sacs à déchets verts ne seront plus collectés à compter du 1^{er} janvier 2025.

● Journée « 3R »

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, Tri Action vous convie le 23 novembre à la journée 3R (Réduire, Réparer, Réutiliser). Au programme : distribution de compost et de broyat, réparation de vélos et de petits électroménagers, vente de vélos d'occasions, gratifieria (vêtements, livres et vaisselle)...

Samedi 23 novembre, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, à la déchèterie de Bessancourt.

Mercredi 20/11 à 18 h→ **Cérémonie des diplômes du brevet des collèges**

La Luciole

**Judi 21/11 à 20 h**→ **Conseil municipal**

L'Intemporelle

Samedi 23/11

à 10 h, 11 h 30 et 17 h

→ **Journée contes**

La Luciole

**Samedi 30/11 à 20 h 30**→ **La Comtesse d'Escarbagnas**

Théâtre

La Luciole

**Dimanche 1^{er} décembre à 16 h****La Reine des neiges, l'histoire oubliée**

Théâtre jeune public

En direct de la Comédie Française

La Luciole

**Dimanche 8/12 à 14 h**→ **Goûter de Noël des aînés**

La Luciole

**Vendredi 13/12 à 20 h**→ **Soirée latino Dance Party**

La Luciole

**Samedi 14/12 de 14 h à 19 h****Dimanche 15/12 de 10 h à 18 h**→ **Méry Christmas**

Château de Méry

Lundi 16/12 de 10 h à 16 h**Mardi 17/12 de 10 h à 12 h**→ **Distribution des colis de Noël aux seniors**

La Luciole

**Samedi 21/12 de 8 h à 13 h**→ **Animation de Noël sur le marché**

Parvis de la Mairie

**LES ATELIERS DES SENIORS à La Luciole*****Vendredi 22/11 et 6 et 20/12 de 10 h à 12 h**→ **Atelier scrapbooking****Judi 21 et 28/11 et 5, 12 et 19/12 de 14 h 30 à 15 h 30**→ **Atelier gym-mémoire****Judi 21/11 et 5 et 19/12 de 9 h 30 à 11 h**→ **Atelier de sophrologie****Mercredi 4/12 de 13 h à 17 h 30**→ **Atelier réflexologie****Mardi 10/12 de 9 h à 12 h**→ **Atelier esthétique****Vendredi 20/12 de 14 h 15 à 17 h 15**→ **Atelier végétal*****Renseignements et inscriptions au 01 30 36 23 11**

Un camion tout neuf pour nos pompiers...

Le centre de secours de Méry vient de recevoir un nouveau Véhicule d'Appui et de Soutien (VAS). Le véhicule transporte trois pompiers et tout le matériel nécessaire pour soutenir une équipe des pompiers en intervention : extinction, exploration, éclairage, électricité, ventilation, assèchement, évacuation et protection des œuvres...

... et un robot pour les aider

Les pompiers de Méry ont récemment pu découvrir le **Colossus**, un robot polyvalent acquis par le centre de secours d'Eaubonne. Pilotable à distance, il est doté d'un canon à eau, de caméras thermiques, d'un treuil, d'un béliet motorisé pour défoncer... Capable de franchir les obstacles et de monter des escaliers, le Colossus est particulièrement adapté aux situations présentant un danger pour la sécurité des pompiers en intervention, pour effectuer des reconnaissances avant l'envoi sur site d'une équipe, par exemple.

Pascal Rousseau, chef de centre « couteau suisse »

Chef du centre de secours de Méry depuis avril 2018, le lieutenant Pascal Rousseau ne se contente pas d'être le patron de notre caserne de pompiers...

Il est aussi **chef d'unité télépilote de drone** au Groupe de renseignement et d'intervention par drone du SDIS 95. Équipée de quatre drones, cette unité spécialisée intervient pour des missions opérationnelles de reconnaissance, d'incendie, de recherche de personnes, mais aussi en cas de pollution ou d'inondation. Utilisés de jour comme de nuit, les drones sont devenus des outils d'aide à la décision indispensables pour les commandants des opérations de secours. **Pascal Rousseau**



intervient aussi sur tout le département, en eaux vives ou à l'occasion d'inondations, comme **sauveteur aquatique** pour le sauvetage de personnes en difficulté. En novembre, il a suivi une formation de chef de bord afin de pouvoir coordonner les interventions de surface et piloter l'embarcation lors des opérations de secours.

RECRUTEMENT DE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES



Les sapeurs-pompiers volontaires réalisent leur mission durant leur temps de loisirs, en plus de leur activité professionnelle ou de leurs études.

Ils perçoivent une rémunération sous forme d'indemnités horaires.

Ils reçoivent une formation au secourisme et aux techniques de sauvetage et d'extinction.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

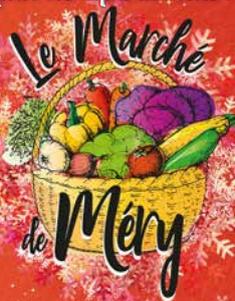
- Avoir 18 ans au moins
- Résider légalement en France
- Jouir de ses droits civiques
- Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique
- Être en situation régulière au regard des obligations du service national
- Absence de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions

DEMARCHES POUR S'ENGAGER

Les candidatures pour devenir volontaire doivent être adressées directement auprès du centre de secours de Méry-sur-Orse. Pour plus d'informations sur les démarches de candidature, veuillez contacter le 01 34 48 24 00



Peurez à passer vos commandes pour vos repas de Fêtes !



Le Marché de Méry
samedi 21 décembre
de 8 h à 13 h
Parvis de la Mairie

Pour les fêtes, pensez aux commerçants du marché !

Pour vos tables de Noël et du Jour de l'An, commandez vos viandes, poissons, légumes et fruits frais, fleurs, pains spéciaux, plateaux de fruits de mer et de fromages auprès des commerçants de notre marché hebdomadaire.

- Boucherie Bouquet : 06 14 56 92 30 / boucheriebouquet.fr
- Fleuriste Nourdine : 06 43 61 06 53 ou 06 48 09 92 92 / nourdine921@hotmail.com
- Fromagerie Guerrier : 06 20 36 70 95 / fromagerieguerrier@hotmail.fr
- Manu Primeur : 06 89 90 99 46
- Francky Primeur : 06 95 33 32 51 / frankyscherrer@gmail.com
- Poissonnerie Da Cruz : 06 07 58 54 78
- Volaille Amaral : 07 65 62 41 39
- Maraicher Riant : 06 62 16 08 86 et 06 61 47 56 41
- Boulanger : 06 03 08 09 29
- Rôtisserie Peggy : 06 65 77 95 39 (livraison uniquement)



sd95.com

MUSIQUE FESTIVE
CAFÉ, CHOUQUETTES ET VIN CHAUD
APÉRITIF CONVIVIAL À MIDI



RETOUR EN IMAGES



Fête de la campagne à Mériel 13 OCTOBRE

LA MAIRIE VOUS RÉPOND

Ma taxe foncière a augmenté de 15 % en 2024, comment est-ce possible ?

Nous avons récemment été interpellés par le message d'un Mérysiens s'indignant sur les réseaux sociaux d'une augmentation de 15,4 % de sa taxe foncière par rapport à 2023, soit +280 €...

Une telle augmentation est simplement impossible. Il s'agit soit d'une erreur de l'administration fiscale, soit d'une augmentation liée à un changement dans le logement taxé (une extension créant des mètres carrés taxables supplémentaires, par exemple), soit d'un reclassement du logement dans une catégorie de confort supérieure (donc avec une base fiscale plus élevée).

Pour 2024, l'actualisation des bases fiscales décidée par le gouvernement était de 3,9 %. C'est le premier élément d'explication de la hausse mécanique de la taxe foncière par rapport à 2023.

L'autre facteur d'augmentation peut être la variation des taux :

- Comme les années précédentes, **le taux communal (49,23 %) n'a pas varié en 2024.** Il en est de même du taux « intercommunalité » (2,30 %) qui concerne la communauté de communes.
- **Sont par ailleurs en baisse par rapport à 2023** le taux « syndicat de communes » (SIAVOS) à 4,95 %, la « taxe sur les ordures ménagères » (Tri Action) à 9,04 % et la « taxe Gemapi » (protection des milieux aquatiques et lutte contre les inondations) à 0,704 %.

Au total, du fait de la modération des taux, l'augmentation de la taxe foncière 2024 (environ 3,3 %) est donc inférieure à l'augmentation des bases fiscales (3,9 %).

Plusieurs précisions ou rappels s'imposent :

- Avec la suppression totale de la taxe d'habitation pour tous les contribuables, les « impôts locaux » sont, pour tous les contribuables, en réduction sensible par rapport à la situation où les deux taxes coexistaient (avant 2017).
- Le constat précédent est moins vrai pour les propriétaires qui financent désormais, via la seule taxe foncière, la totalité de la taxe sur les ordures ménagères et de la contribution au SIAVOS (auparavant réparties sur les deux taxes), ce qui peut légitimement apparaître comme une injustice fiscale.
- Les contributions versées aux syndicats (SIAVOS, Tri Action) servent exclusivement à financer le fonctionnement et les investissements de ces syndicats pour les missions qui leur sont déléguées (collecte et traitement des ordures ménagères, gestion des eaux pluviales), sans aucun "bénéfice".
- Sur le montant total de taxe foncière, la commune perçoit un peu moins des trois quarts (colonne « commune ») qui servent en totalité au financement des services publics et des investissements de la commune. Divisez par 12 ce montant et, si vous acquittez comme la personne qui s'est exprimée sur les réseaux sociaux, 1575 € de taxe communale, soit 131 € par mois pour l'ensemble de votre foyer, est-ce très cher payé pour faire fonctionner les crèches, les écoles, l'entretien des voiries, des espaces verts et des équipements communaux, les services municipaux (urbanisme, état civil, police municipale, culture, finances, ressources humaines...). Avec certains services (restauration scolaire, accueils de loisirs, crèches...) qui font l'objet d'une tarification au quotient familial (donc d'une subvention par la Ville).

À titre d'exemple, le reste à charge pour la Ville d'une place en crèche est d'environ 7500 €.

Ce qui veut dire qu'une famille qui acquitte 1575 € de taxe communale et dont un enfant est gardé en crèche à Méry bénéficie, pour ce seul service, d'une « solidarité communale » de 5925 €.

Soulignons que nous avons proposé au contribuable (anonyme) qui s'est exprimé sur les réseaux sociaux de nous communiquer ses états de taxe foncière pour 2023 et 2024 pour rechercher avec lui l'explication de la hausse. Mais nous n'avons eu aucune réponse de sa part.

CARNET

AOÛT/SEPTEMBRE

Ils sont arrivés

Jaïa JEAN-JACQUES
Diatta DIARRASSOUBA
Noah ANATOLE
BELHOMME
Victoire GOURDIN
Ibrahim BRAHIMI
Aïcha N'DIAYE
Imran HAFRAD
Kyle COSTALLAT
LAGEDAMON
Léo MEUNIER
Pharell KUADJOVI
Sohan ALLANSI

Ils se sont dit « oui »

Richard CHANTRELLE
et Virginia BOUADI
Florian CÔME
et Florine DENOS
Albert DUBOST GRÖSCHL
et Jessica VERLAY

Ils nous ont quittés

Michel FOLCH
Patrice ABRATE
Corinne LAVERGNE
Marc GELLÉE
Philippe MAGNE
André MOREL

PRATIQUE

Permanence juridique

Samedi 30/11
de 8 h 45 à 12 h
Mairie

Gratuit, sur rendez-vous
au 01 30 36 23 00.

Permanence parlementaire de votre députée Ayda Hadizadeh

Sur rendez-vous :
06 75 09 61 88.
Mail : ayda.hadizadeh@
assemblee-nationale.fr



THÉÂTRE

La Comtesse d'Escarbagnas

Un véritable défi pour les acteurs de la compagnie **Théâtre Al Dente** que cette pièce peu connue de Molière qui tourne en dérision les comportements de la noblesse provinciale et les différences de classes sociales. Les comédiens y changent de rôle à tout moment, tantôt hommes et tantôt femmes, ce qui impose de connaître la pièce entière pour un étonnant exercice de virtuoses.

Samedi 30 novembre à 20 h 30.
Spectacle assis.
Tarif : 10 € / Réduit : 7 € / Abonnés : 5 €

La Reine des neiges, l'histoire oubliée



La Reine des neiges ?! Oui mais « la vraie », celle à laquelle **Andersen** donna naissance dans son conte fantastique de 1844. Gerda et Kay sont d'inséparables compagnons de jeu, jusqu'au jour où, blessé par deux cristaux d'un miroir brisé, le jeune garçon change soudain de caractère puis disparaît, enlevé par la mystérieuse Reine des neiges. Gerda décide alors de partir à sa recherche à travers le monde où elle vivra mille aventures. Mêlant illusion, humour et fantaisie, la mise en scène de la **Comédie Française**, Molière du Jeune public 2023, nous conduit à la rencontre des personnages qui peuplent les contes des légendes du Nord : le Grand troll, la Princesse lunette, une drolatique corneille et un irrésistible renne, une sorcière...



En direct de la Comédie Française. **Dimanche 1^{er} décembre à 16 h.** Tarif : 15 € / Réduit : 10 €



JEUNE PUBLIC

DANCE PARTY



Soirée latino !

Les danses latines sont très tendance, mais peut-être ne les pratiquez-vous pas encore ? Dès 20 heures, **Léo Hernandez**, notre professeur, vous prendra en main pour une initiation aux pas de salsa, bachata et kizomba. À 22 heures vous serez prêts à vous déhancher pour une soirée latino torride sur le parquet de L'Intemporelle. Vamos à bailar !



Vendredi 13 décembre à 20 h. Tarif : 10 €. Gratuit pour les élèves de la section salsa de l'Amicale laïque. Bar et petite restauration.

☎ 01 34 30 74 20 f La Luciole ✉ laluciole@merysuroise.fr

CINÉMA DU 26 NOVEMBRE AU 4 JANVIER



L'Art d'être heureux (1 h 50)
Mardi 26 novembre 18 h 15



Sur un fil (1 h 56)
Mardi 26 novembre 20 h 45



Angelo dans la forêt mystérieuse (1 h 21)
Mercredi 27 novembre 15 h



Anora (2 h 19) *Palme d'Or*
Mercredi 27 novembre 18 h 15
Mardi 3 décembre 20 h 45



Juré n°2 (1 h 54)
Mercredi 27 novembre 20 h 45
Mardi 3 décembre 18 h 15



La Reine des neiges, l'histoire oubliée (1 h 42)
Dimanche 1^{er} décembre 16 h



Transformers : le commencement (1 h 44)
Mercredi 4 décembre 15 h



À toute allure (1 h 26)
Mercredi 4 décembre 18 h 15
Jeudi 5 décembre 14 h 30
Mardi 10 décembre 20 h 45



Here - Les plus belles années de notre vie (1 h 44)
Mercredi 4 décembre 20 h 45
Mardi 10 décembre 18 h 15



Flow, le chat qui n'avait plus peur de l'eau (1 h 25)
Mercredi 11 décembre 15 h



Gladiator II (2 h 30)
Mercredi 11 décembre 18 h 15
Mardi 17 décembre 20 h 45



On aurait dû aller en Grèce (1 h 21)
Mercredi 11 décembre 21 h
Mardi 17 décembre 18 h 15



Il faut sauver Noël (0 h 42)
Mercredi 18 décembre 15 h
Samedi 21 décembre 14 h 30



Les Boules de Noël (1 h 29)
Mercredi 18 décembre 18 h 15
Samedi 21 décembre 20 h 30



Le Panache (1 h 33)
Mercredi 18 décembre 20 h 45
Samedi 21 décembre 17 h



Vaiana 2 (1 h 40)
Vendredi 3 janvier 14 h 30
Samedi 4 janvier 17 h 30

- événement
- tout public
- enfants
- jeunes
- interdit aux moins de 12 ans
- ♥ coup de cœur de La Luciole

Tarif : 6€ / Réduit : 4€
Demandeurs d'emploi, allocataires RSA, étudiants, moins de 18 ans, familles nombreuses, plus de 70 ans, personnes handicapées.
- de 10 ans : 3€

tarif famille
*Pour tous : 2,50 € par personne